

Avis de concours pour le recrutement
Des professeurs d'enseignement supérieur assistants
Réservés aux fonctionnaires

L'Université Mohammed Premier Oujda organise, au profit des établissements universitaires, des concours pour le recrutement de (05) professeurs assistants, session du **30/11/2020** dans les spécialités suivantes:

Etablissements universitaires	Spécialités	Nombre
Faculté Pluridisciplinaire Nador	الجيولوجيا	01
	الدراسات الاسبانية	01
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Oujda	Génie industriel	01
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Oujda	علوم التدبير	02

Sont autorisés à se présenter à ce concours **les fonctionnaires**, titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'état ou d'un diplôme reconnu équivalent, selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus. Les candidats intéressés doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant: **econcours.ump.ma**, avant le **22/11/2020**.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces administratives mentionnées en dessous auprès du service des ressources humaines de l'établissement concerné par le concours, avant de passer l'épreuve orale.

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le chef d'établissement concerné;
- 2- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- 3- Deux (02) copies légalisées des diplômes obtenus;
- 4- Deux (02) copies de la décision d'équivalence pour les titulaires des diplômes étrangers;
- 5- Autorisation de participation au concours;
- 6- Attestation de travail récente.

NB: La date de légalisation des dites pièces administratives doivent être avant le **22/11/2020**.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma, et sur le site de l'établissement concerné.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve orale, les résultats finaux des concours seront publiés sur le portail et sur le site susmentionné.

Le concours comprend deux phases:

- 1-Présélection basée sur l'étude des dossiers scientifiques des candidats.
- 2-Entretien oral pour les candidats présélectionnés en présence des membres du jury.

